

Courte note biographique

Alain Peeters est un agronome et un agro-écologiste (Ing. et Dr (PhD) en agronomie). Il a une large connaissance théorique et de terrain en agronomie et en écologie : agriculture ; écologie ; agro-écologie ; conservation et restauration de biodiversité ; gestion des prairies ; relations « sol – plante – animal » ; influence des systèmes d'exploitation et des pratiques agricoles sur la biodiversité ; évaluation et développement des systèmes d'exploitation agricole durables.

Il a été Professeur à l'Université de Louvain (B) (1990-2007) où il a dirigé une équipe de recherche d'environ 50 personnes et géré des laboratoires d'analyse d'eaux, de sols, de plantes et d'aliments ; Représentant de l'Europe occidentale dans l'association mondiale des chercheurs sur les prairies (IGC) (1997-2005) ; Coordonnateur de plusieurs projets de recherche européens ; Auteur de nombreux exposés de synthèse lors de réunions scientifiques européennes et internationales.

Il dirige le Centre de Recherches RHEA dont les activités portent sur la transition sociétale, l'agroécologie et la relation agriculture-environnement. Les recherches y sont à la fois analytiques et systémiques et comprennent des approches participatives avec des agriculteurs, des PME et d'autres acteurs. Il est aussi consultant international ; Collaborateur de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB) (Biologie de la Conservation) ; Coordinateur du réseau de recherche et de développement FAO/CIHEAM sur les pâturages et les cultures fourragères en Europe, Afrique du Nord et Moyen Orient ; Représentant de la Belgique et de l'Europe occidentale dans l'association européenne des chercheurs sur les prairies (European Grassland Federation) ; Président du Conseil scientifique du programme DIVA sur la biodiversité en agriculture du Ministère français en charge de l'écologie ; Expert pour la Commission Européenne, la FAO, la Banque Mondiale, le Ministère de l'environnement en France et en Belgique, le Ministère de la Coopération internationale en Belgique. Il a un réseau étendu de collaborations avec des scientifiques en Europe et dans le monde.

Il a joué un rôle crucial dans la transposition des législations agri-environnementales européennes dans la législation wallonne (Belgique) : le programme agri-environnemental (règlements 2078/92 et CEE 1257/99), la Directive Nitrate (Directive 91/676/CEE) et NATURA 2000 (Directives Oiseaux et Habitat). Il a collaboré étroitement pendant plusieurs années avec plusieurs Cabinets ministériels en charge de l'agriculture et de l'environnement en Belgique. Il a créé une start-up, l'entreprise privée ECOSEM, qui est impliquée dans la restauration de la biodiversité.

De plus, il a une grande expérience de l'enseignement et de la communication ; de la gestion d'équipe, de projet et de budget ; de l'organisation et de la gestion de grandes structures et de coopération internationale ; de l'élaboration de stratégies scientifiques et de communication ; des politiques et des stratégies de développement dans les matières agricoles et environnementales.

Il est un pont entre la science et la politique. Il a régulièrement développé des solutions « gagnant – gagnant » pour les deux parties dans les activités de production agricole et les problèmes de biodiversité.